

l'armée territoriale, et ses deux officiers d'ordonnance.

Aucune cérémonie n'a eu lieu à la gare, aucun délégué officiel n'était présent.

Le corps, placé dans un fourgon des pompes funèbres et dans lequel avaient pris place les deux officiers, a été conduit immédiatement à Sainte-Clotilde. Mme Ferron s'était rendue à l'église de son côté. Un prêtre de la paroisse a prononcé une courte prière.

La bière a été descendue dans le caveau provisoire, en attendant la célébration des obsèques qui auront lieu vendredi à cette paroisse.

Mme Ferron, accompagnée de M. Ferron, son beau-frère, et des deux officiers d'état-major, assistait au transport du corps du défunt.

Le ministre de la guerre représentera le gouvernement aux funérailles du général Ferron.

Faits divers

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE

M. l'expert Gobert a remis, hier, à M. Dopfer, le rapport qu'il avait été chargé de faire sur les traites Lebaudy.

Les conclusions de ce rapport sont négatives, et la signature de M. Lebaudy dont elles sont revêtues est bien la vraie signature de M. Lebaudy.

M. Dopfer a entendu, hier encore, divers témoins. MM. Jullemier et Cornet, avocats de MM. de Talleyrand et Woëstyn ont déposé des conclusions tendant à la mise en liberté provisoire de leurs clients.

La caution de quinze mille francs pour M. de Talleyrand, et dix mille francs pour M. Woëstyn, sera consignée aujourd'hui, et il est probable que la mise en liberté provisoire sera prononcée immédiatement pour les deux prévenus.

A la suite d'une conférence entre les avocats des deux parties, il a été décidé que les huit traites de 50,000 francs seraient payées à présentation par M. de Talleyrand-Périgord.

MM. de Talleyrand et Woëstyn se sont engagés à restituer les traites à M. Lebaudy, bien que la question de propriété n'ait pas été jugée. A cette condition, M. Lebaudy s'est engagé, à retirer sa plainte, et l'action civile se trouverait par là-même éteinte.

Avant de clore définitivement son enquête judiciaire, le juge d'instruction attendra néanmoins les premiers jours du mois de juin. Il lui paraît utile, en effet, d'attendre l'échéance de la fin de ce mois pour savoir s'il ne se trouve pas en circulation des traites dont l'existence serait actuellement inconnue et contre lesquelles M. Max Lebaudy pourrait s'inscrire en faux.

Vous avez la facilité de verser 25 fr. par mois ou de payer au comptant moins 10 0/0, le beau costume de 90 fr. et le pardessus de 75 fr. faits sur mesure par Paris-Londres, 1, boulevard Bonne-Nouvelle.

MENUS FAITS

Un incendie s'est déclaré, dans la nuit d'avant-hier, dans la chambre d'une vieille demoiselle demeurant, 72, rue d'Angoulême. Quand les pompiers arrivèrent, ils trouvèrent la malheureuse asphyxiée. Le feu a été éteint en une demi-heure de travail.

— D..., l'auteur du drame de la rue Pigalle, qui a tenté dernièrement de se suicider et qui a subi, à l'hôpital Lariboisière, l'opération du trépan, a recouvré, depuis deux jours, l'usage de toutes ses facultés. On est certain maintenant de le sauver.

— Hier matin, à neuf heures, une voiture de distillateur a versé, boulevard Haussmann, à la hauteur du numéro 122. Une quantité considérable de bouteilles de vermouth, d'absinthe et de bitter ont été brisées sur la chaussée.

— Le Jardin des Plantes a reçu, hier, deux tigres, mâle et femelle, en provenance de Saigon et âgés de sept à huit mois.

Un explorateur autrichien, M. Holub, vient également de faire don au Muséum de nombreux et intéressants échantillons zoologiques.

On y remarque parmi les plus curieuses pièces : un zèbre de race pure très rare, rayé sans interruption du nez aux sabots ; de nombreux nids, placés comme ils furent trouvés sur les branches dont le feuillage est curieusement reproduit ; des reptiles conservés en de riches bocaux précieusement montés, etc.

Les obsèques de M. le baron Ferdinand Roze, ancien maître de requêtes au conseil d'Etat, décédé le 8 mai 1894, en son domicile, rue de Saint-Petersbourg, n° 20, auront lieu le jeudi 10 courant, à midi très précis, en l'église Saint-Louis-d'Antin.

On se réunira à la maison mortuaire.

La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre, de considérer le présent avis comme une invitation.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

LE PROCÈS HÉRIOT CONTRE BOUSSOD

On se souvient de la contestation qui s'est élevée entre MM. Boussod et Valadon et le commandant Hériot à propos d'un tableau de Troyon, vendu par eux au propriétaire des magasins du Louvre.

L'acquisition faite, M. Hériot avait eu des doutes sur l'authenticité de la signature, et il avait été convenu entre les parties que, si deux experts choisis par M. Hériot déclaraient que le tableau n'était pas l'œuvre de Troyon, MM. Boussod et Valadon le reprendraient et tiendraient le marché pour nul.

Près d'un an s'écoula sans que M. Hériot désignât les deux experts.

Si bien que MM. Boussod et Valadon, trouvant un acquéreur américain pour un prix supérieur à celui offert par M. Hériot, n'hésitèrent pas à le lui céder sans en avertir M. Hériot et, de plus, ils se retournèrent contre ce dernier et lui intentèrent une action en dommages et intérêts pour n'avoir pas rempli son engagement et avoir porté un préjudice à l'honorabilité de leur maison par des allégations injustes.

Le tribunal a débouté MM. Boussod et Valadon de leur demande, attendu que, si M. Hériot n'avait pas rempli son engagement, c'est que les demandeurs eux-mêmes l'en avaient empêché, en vendant le tableau litigieux.

MAITRE Z...

LODONS DENTAIRES Pose de dents, soins et embellissement sans la moindre douleur. 75, rue Rivoli.

Miniatures en Lavis, Banque 33r. Boissy-d'Angias

M. G. Maspero, membre de l'Institut, publie en ce moment chez Hachette, une *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Ce superbe ouvrage, magnifiquement illustré, qui sera complet en trois volumes in-8°, paraît par livraisons à cinquante centimes. (Voir aux annonces.)

MUSIQUE

OPÉRA-COMIQUE : Le *Portrait de Manon*, opéra comique en un acte, de M. Georges Boyer, musique de M. J. Massenet.

Des années se sont écoulées depuis que Manon est morte. Des Grisux est rentré en grâce auprès des siens. Le voici riche, grave, considéré, songeant aux convenances et, cependant, toujours ému au souvenir de sa bien-aimée dont il conserve précieusement le portrait en miniature, au fond d'une cassette qui le suit partout. Les circonstances ont fait de lui presque un père de famille : n'a-t-il pas recueilli le fils de son vieil ami, le vi-

comte de Morcerf, qu'il élève comme son propre enfant. A ses côtés, tandis qu'il se rangeait, le philosophe Tiberge, l'homme des grands discours et des belles remontrances, s'est, au contraire, tout dérangé — du moins, c'est son plaisir de le laisser croire aux dames en leur envoyant des sonnets trop fleuris. Quand le diable se fait ermite, l'ermite a la coquetterie de se faire diable (et très bon diable, d'ailleurs, ainsi qu'on va le voir).

Au moment où le rideau se lève, des paysannes et des paysans, au dehors, chantent et dansent. Des Grioux, en son logis, contemple pour la millième fois la fraîche image où sourit éternellement la disparue. Soudain, l'heure sonne de la leçon du petit vicomte. Le chevalier lui met entre les mains une grande histoire romainée, dont le hasard ouvre les pages juste au récit de la continence de Scipion. Ne pensez pas que cet exemple de sagesse fasse l'affaire de notre écolier. Ah ! non, par exemple. Même, pour le bien prouver, il ne se tient pas de s'ouvrir à des Grioux d'un sens intime. Il aime ! Et qui aime-t-il ? — Une fillette de dix-sept ans, et sans naissance, du nom d'Aurore — Aurore tout court ! Colère du chevalier, qui a pris des principes avec l'âge et qui, sur le chapitre des mésalliances, n'entend pas raillerie. Vous serez déshérité, monsieur le vicomte ! Là-dessus, intervention de Tiberge, proposant d'unir les deux tourtereaux. Cet homme n'a jamais connu l'art d'intervenir à propos. Aurore est sa pupille. Eh bien ! qu'elle aille au diable en compagnie de son tuteur.

Le chevalier, à ne vous rien cacher, parle bien à son aise. On saura le contraindre à capituler. Tiberge a regardé, furtivement, la miniature du coffret. Un quart d'heure après, la demoiselle reparait habillée, coiffée de bonne sorte à la manière de Manon. C'est Manon elle-même. Comment résister à une telle apparition ? Des Grioux consent au mariage. Incontinent, le mot de l'énigme nous est révélé, car, sans que nous nous en doutions, il y avait une énigme sous roche. Aurore n'est autre que la propre fille du sergent Lescart, la propre nièce de la charmante de l'hôtel de Transylvanie. Quels préjugés ne céderaient à de si respectables évocations ?

Que dites-vous du sujet ? — Je n'en dis rien. — La comédie ne fera-t-elle pas merveille sur les scènes de bains de mer ? — Je n'en disconviens pas. — Ne pensez-vous pas aussi qu'elle sera beaucoup jouée dans le monde ? — Eh ! oui, peut-être. — M. Massenet, qui a écrit le *Roi de Lahore* et *Manon*, a bien le droit d'écrire pour des théâtres de paravent. — Sans doute, je dirai même, abondant en votre sens, qu'il a traité cette bagatelle en bagatelle. Ce musicien célèbre ne néglige rien. Il lui plaît d'avoir dans son répertoire jusqu'à des pièces de salon. Quel malheur que l'orchestration n'en soit pas réductible pour boîte à musique ! Mais patience ! Quelqu'un y arrivera.

Quatre personnages : un baryton, un ténor trial, une dugazon travestie, une cantatrice ingénue. Quatre scènes principales : le monologue de des Grioux ; la leçon d'histoire romaine, suivie de l'aveu du vicomte et de la révolte du chevalier ; la démarche de Tiberge, posant pour le vieux galantin, bien qu'il soit autant que jamais la fleur des moralistes ; la scène des amoureux cherchant le meilleur moyen de mourir ensemble et convenant qu'il leur serait infiniment plus agréable de vivre unis. Je passe sur la scène finale. La partitionnette se brode de motifs empruntés à la grande partition connue. Il y a quelques intentions assez plaisantes dans le premier dialogue entre Tiberge et le chevalier, où l'on entrevoit ce que pourra donner le compositeur quand il s'essayera franchement à la comédie. La chanson d'aïeule, chantée par Aurore, ne vaut pas grand chose. Nous n'avons nulle envie d'insister.

M. Massenet a des qualités de musicien rares à tous égards ; mais il faut bien convenir qu'il s'abandonne de plus en plus à sa facilité de produire. Je sais, dans le trésor des légendes, un beau conte où le filleul de plusieurs fées succombe au présent funeste d'un mauvais génie qui l'a gratifié du don d'aller toujours vite en besogne et d'être constamment satisfait de ses imaginations. Que d'autres le flattent, il n'importe ! Nous le supplions, au nom de sa valeur même et en témoignage de souvenirs qui nous sont chers, de méditer le sens de la fable populaire. De durs mécomptes dorment sous des succès apparents. Il ne tient qu'à lui d'en détourner l'éveil et de procurer à tous ceux qui savent ce qui est en lui la joie de lui rendre justice. Mais, en vérité, les heures comptent double, au temps où nous sommes, et, pour viser le long avenir, il n'est pas trop tôt.

Les rôles du *Portrait de Manon* sont tenus par M. Eugère, acteur et chanteur de talent, même lorsqu'il sort de ses façons contumélières ; par M. Grivot, qui a toujours du naturel au service de sa fantaisie ; par Mlle Elven, pleine d'entrain et de grâce en son personnage travesti, et par Mlle Laisné, dont on n'a rien à dire.

Ah ! j'oubliais... La soirée commençait par *Lalla-Roukh*. Le premier acte de cet opéra-comique, de Félicien David, à ceci, qu'on ne saurait trop souligner en toute occurrence : abondance de charmantes idées.

FOURCAUD

LES PREMIÈRES

THÉÂTRE DU GYMNASE : *Ma Gouvernante*, comédie en quatre actes, de M. Alexandre Bisson. — THÉÂTRE DES MENUS-PLAISIRS (reprise) : *Madame Nicolet*, opérette en quatre actes, paroles de M. Eugène Hugot, musique de M. Alfred Fock.

On passera une assez agréable soirée en assistant, au Gymnase, à la représentation de *Ma Gouvernante*. La comédie de M. A. Bisson, jouée pour la première fois à la Renaissance en 1887, a été revue, corrigée et augmentée d'un acte. Telle qu'elle est maintenant, et bien qu'elle reste un peu laborieuse dans la recherche des moyens et des effets, elle a plu, d'abord parce qu'elle est gaie, ensuite parce qu'elle a trouvé en MM. Noblet et Numès deux interprètes auxquels le public ne sait pas, ne peut pas et ne veut pas résister.

Le premier de ces deux artistes est chargé, dans *Ma Gouvernante*, du rôle de Chanorin, créé par un autre comédien exquis, M. Saint-Germain. Ce Chanorin est un jeune savant qui semble, avec ses cheveux épars et plats, ses lunettes d'or, sa mise négligée, s'être échappé des bocaux du laboratoire de chimie, à l'université d'Iéna. Sa vie se passe à surveiller des cornues et s'il s'est marié, deux ans plutôt, c'est qu'il voulait qu'une femme s'occupât de sa maison, livrée aux pillages des domestiques. Valentine était pourtant très jolie. Chanorin ne s'en est jamais aperçu. Tout entier à la recherche d'un procédé pour fabriquer le diamant, il a oublié, en sortant de la mairie, qu'il avait une femme.

En vain, son ami le notaire Bonnardel accable-t-il de reproches ce savant qui, comme Newton, vit dans l'exclusive et chaste atmosphère de la science. Chanorin reste indifférent et froid, poursuivant